



PROCÈS VERBAL COMMISSION SPORTIVE SENIORS MARDI 03 JUIN 2025 - PV N°43

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADAUD Bertrand, DELTREUIL Valérie, BARIAU Marie

EXCUSES : DI PIERRO José, SUBRENAT Yannick

La commission informe que pour cette réunion les membres se sont réunis de manière dématérialisée.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Exploitation des feuilles de matchs - journées du 26 mai au 01 juin 2025

Feuilles de match transmises à la commission de discipline :

D4 Phase Finale

- 53367574 : PERIGUEUX FOOT 2 / FOOT SUD BASTIDE 2

Feuilles de match transmises à la commission des litiges et contentieux :

D4 Phase finale

- 53367575 : DOUZILLACOISE LUDO 1 / BERGERAC STELLA 2

Feuille de match transmise à la commission départementale d'arbitrage :

D1 SERIPUB

- 28828089 : MONTIGNACOISE ES 1 / PERIGUEUX FOOT 1

Les Présidents

GUILLAUMEAU Vincent
BARONDEAU Christophe

Secrétaire de séance

GUILLAUMEAU Jessica